



Maison de la Musique
Contemporaine

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2025



Préambule	1
2025 en quelques chiffres	2
Les moments phares de 2025	3
Administration et ressources humaines	4
• Équipe.....	5
• RSE.....	7
• Veille.....	8
• Mécénat et subventions.....	10
Pôle Promotion et valorisation	11
• L'équipe du pôle.....	12
• La stratégie digitale et ses outils.....	12
• Le fonds documentaire CDMC-MMC.....	16
• Les partenariats.....	17
• Sensibilisation des Conservatoires (CRI / CRC, CRD, CRR).....	20
• Les relations presse.....	21
• L'accompagnement des professionnel·le·s.....	21
Pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s	22
• Une politique d'accompagnement professionnel.....	23
• Les moyens.....	23
• Les aides financières.....	25
• Le conseil et l'accompagnement individuel.....	32
• La formation et l'information.....	33
Pôle Médiation et développement des publics	36
• Les SuperPhoniques.....	37
• <i>En son(s) quartier</i>	39
• Académie de médiation.....	40
• Conseil, formation et accompagnement.....	41
• La médiation hors les murs.....	41
• Du groupe Médiation au Fil.....	43

L'année 2025 marque une étape importante pour la Maison de la Musique Contemporaine, qui a célébré ses cinq années d'existence. Cet anniversaire a été l'occasion de mesurer le chemin parcouru, mais aussi de réaffirmer la vocation qui guide son action depuis sa création : être une maison ouverte, au service du rayonnement de la création musicale contemporaine et de celles et ceux qui la font vivre.

Cette ambition s'est traduite tout au long de l'année par le développement de nouveaux outils et de nouvelles ressources destinés aux professionnel·le·s comme aux publics. Le lancement de *La Clef*, plateforme dédiée à la création musicale, et celui de *La Veilleuse*, nouvelle lettre d'information consacrée aux enjeux du secteur, illustrent cette volonté de faciliter l'accès aux connaissances, de renforcer le partage d'informations et de contribuer à une meilleure visibilité des œuvres, des artistes et des initiatives qui composent le paysage de la création contemporaine.

L'année 2025 a également confirmé l'importance du travail collectif et de la transversalité au sein de la MMC. Les projets portés par la Maison mobilisent désormais l'ensemble des pôles dans une logique de coopération qui permet d'articuler plus étroitement l'accompagnement des professionnel·le·s, la valorisation du répertoire et la médiation.

À travers les SuperPhoniques, *En son(s) quartier*, les partenariats développés avec Paris Musées, le cycle consacré à Marius Constant ou encore les dispositifs de soutien aux artistes et aux structures, la MMC a poursuivi son engagement en faveur d'une création musicale vivante, accessible et présente sur l'ensemble des territoires.

Dans le même temps, la Maison a poursuivi ses engagements en matière de responsabilité sociétale, de qualité de vie au travail et d'amélioration continue de ses pratiques. Ces démarches traduisent une volonté constante : construire un cadre d'action cohérent avec les valeurs de solidarité, d'ouverture et de responsabilité qui animent la création contemporaine.

Les pages qui suivent rendent compte de cette année riche en projets, en collaborations et en perspectives. Elles sont également le reflet de l'engagement des équipes, des partenaires et de l'ensemble des acteur·rice·s qui contribuent chaque jour à faire vivre la Maison.

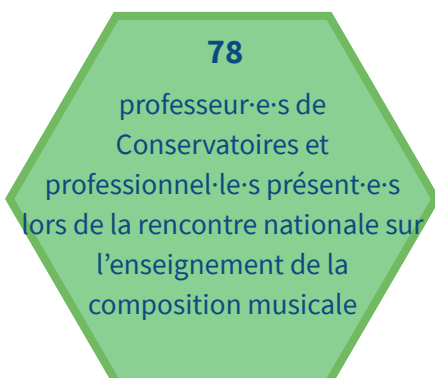
SOUTIEN DU SECTEUR GRÂCE À 695 000 € D'AIDES FINANCIÈRES



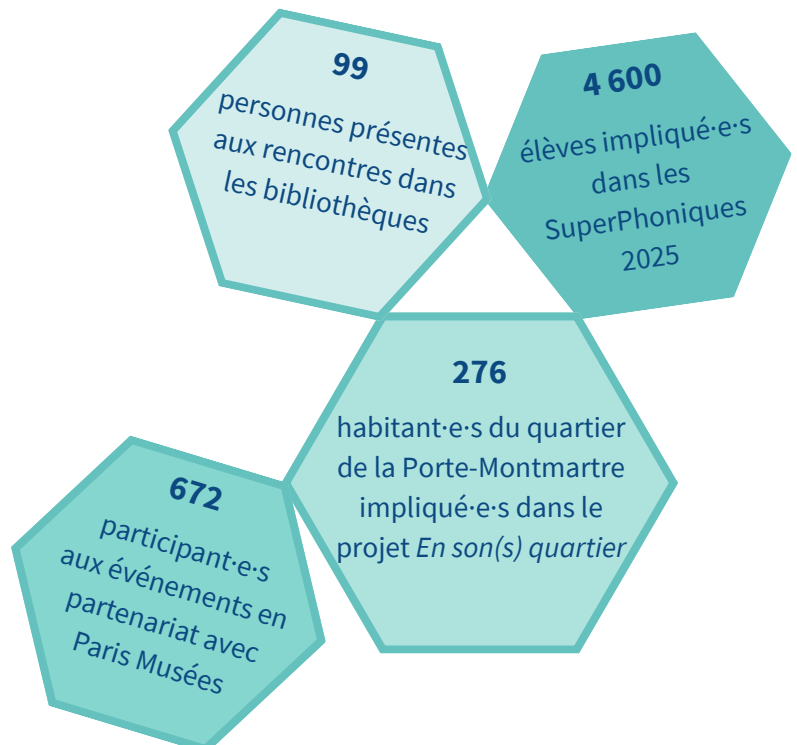
VALORISATION DU RÉPERTOIRE



RENCONTRES PROFESSIONNELLES

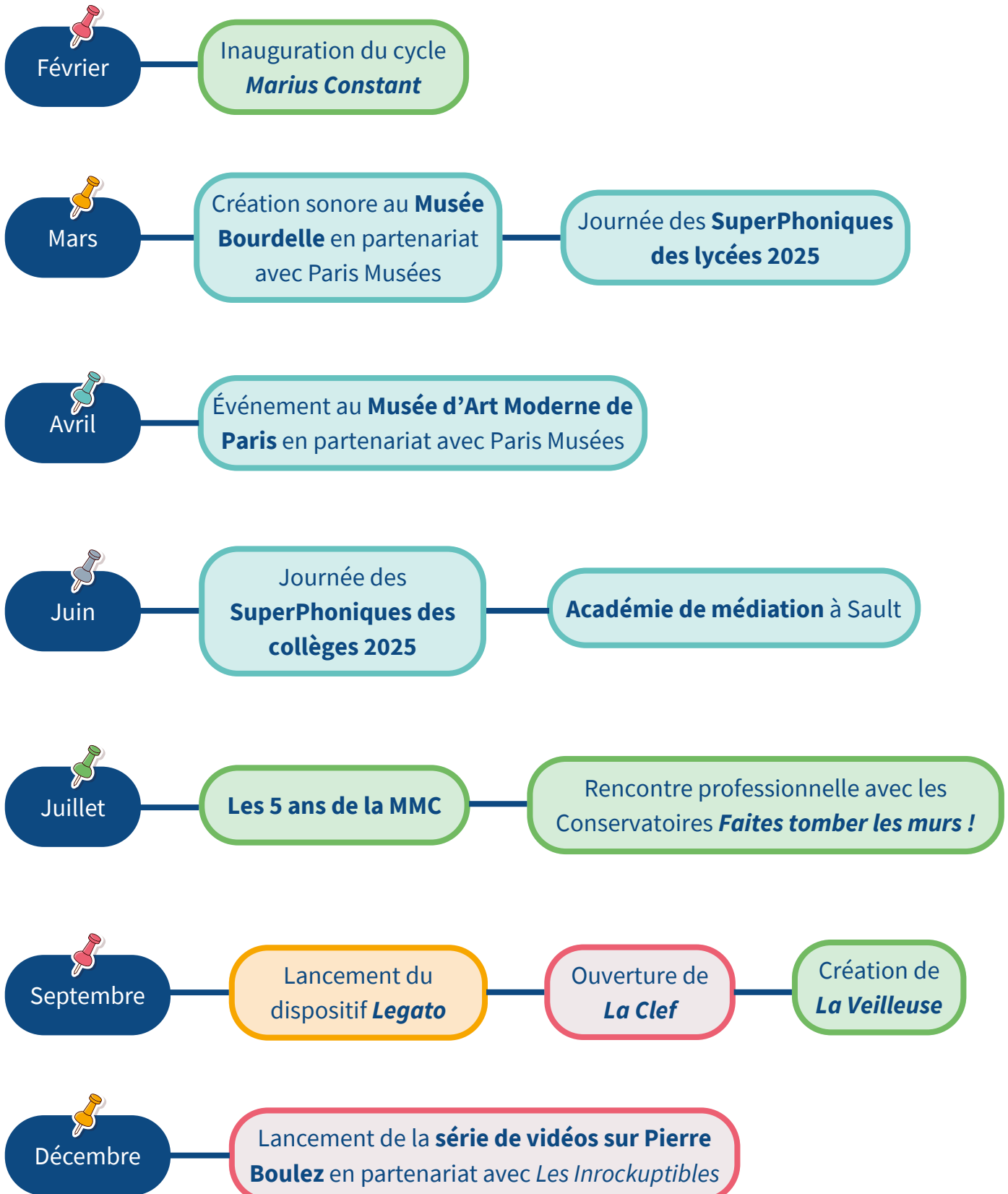


PUBLICS TOUCHÉS



LES MOMENTS PHARES DE 2025

2025, année marquant les cinq ans de la Maison de la Musique Contemporaine, a initié une dynamique transversale au sein de l'équipe de la MMC. Les événements phares, tels que les Journées des SuperPhoniques, se sont accompagnés de la mise en place de nouveaux projets impliquant l'ensemble des pôles.





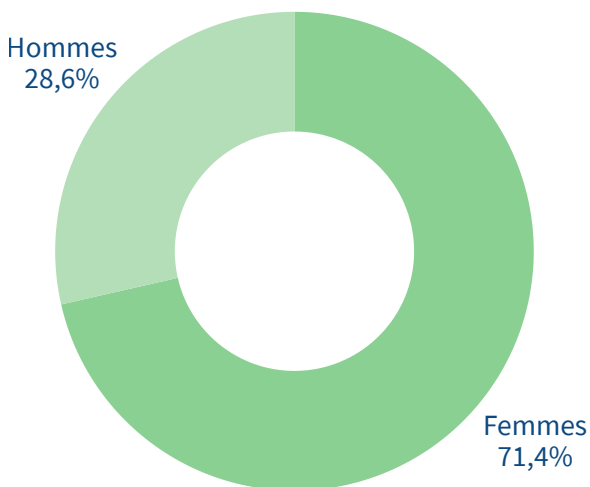
ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

1. LES RESSOURCES HUMAINES 2025

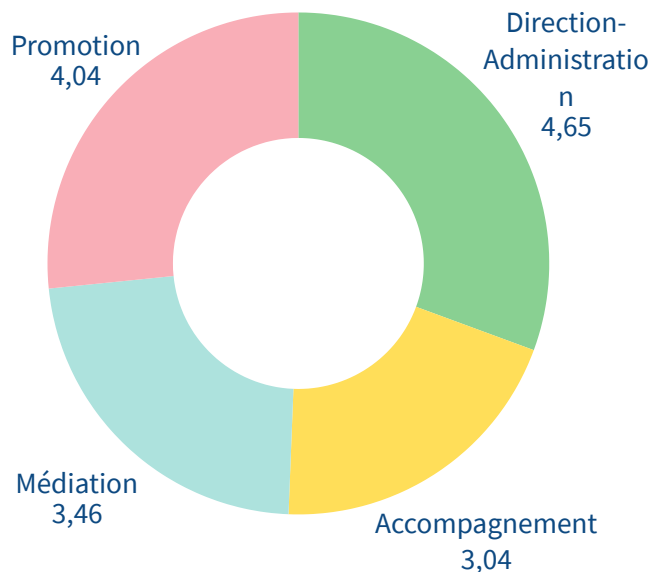
Début 2025, la Maison de la Musique Contemporaine compte une équipe de 14 salarié·e·s permanent·e·s. À partir de juillet 2025, ce chiffre passe à 13.

Les compositeur·rice·s sont engagé·e·s ponctuellement et notamment sur les projets de médiation et de création. Des intervenant·e·s extérieur·e·s sont engagé·e·s ponctuellement sur des activités.

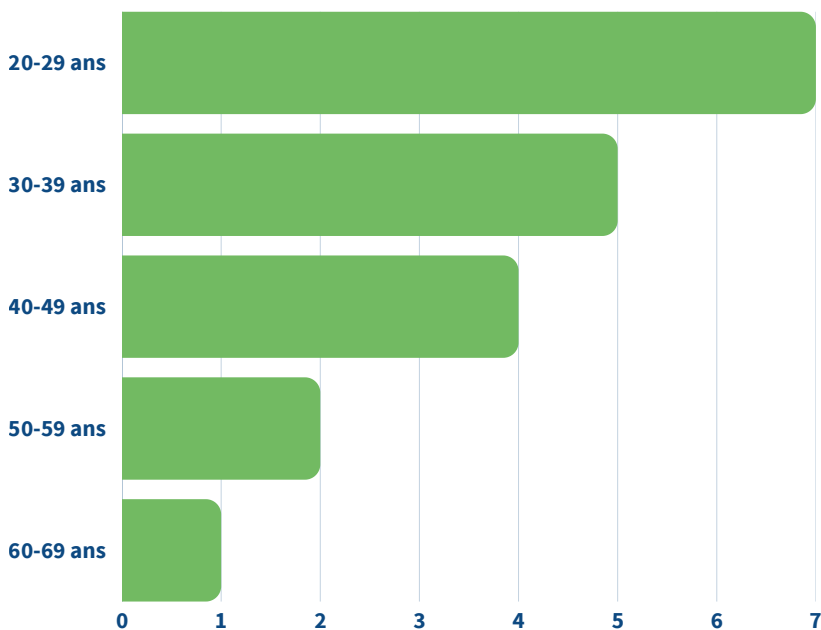
**Répartition Femmes / Hommes
au 31/12/2025**



**Répartition des ETP par pôle
2025**



**Pyramide des âges
2025**



Moyenne d'âge : 38 ans et 4 mois
Ancienneté moyenne : 6 ans et 5 mois
Taux de rétention : 81 %
Taux de renouvellement : 12 %

2. MOUVEMENTS D'ÉQUIPE EN 2025

2.1 Pôle Promotion et valorisation

- La Responsable des ressources documentaires a quitté ses fonctions au mois de juillet 2025. Elle ne sera pas remplacée.
Il s'agit d'une salariée historique du CDMC. Elle a été engagée le 1^{er} janvier 2000. Depuis 2021, elle était mise à la disposition du Conservatoire National Supérieure de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP) par la MMC. Sa mission était d'accompagner l'installation du fonds de ressources documentaires CDMC-MMC mis en dépôt au sein de la Médiathèque Hector Berlioz. Elle devait également veiller à la bonne conservation et au référencement des documents (40 000 documents catalogués).
Ce travail ainsi que la gestion de la migration des données vers le catalogue de la Médiathèque et la réflexion sur une nouvelle plateforme a été finalisé en 2025.
Elle est désormais salariée du CNSMDP.
- L'Assistant à la documentation poursuit son travail de gestion de la consultation du fonds et le développement des ExpoDocs in situ. Il est mis à la disposition du CNSMDP jusqu'au 31 décembre 2027.
- Une documentaliste, également ex salariée du CDMC, est nommée Responsable des ressources numériques à la faveur du départ de la Responsable des ressources documentaires. C'est elle qui pilote la mise en œuvre de la plateforme de ressources numériques intitulée *La Clef* tout en poursuivant son travail de création de contenus : podcasts animés etc.
- Le Webmestre éditorial quitte la MMC à l'issue de son congé parental d'éducation. Il est remplacé par une salariée qui développe notamment les réseaux sociaux.

2.1 Pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s

Le pôle se renouvelle avec le remplacement de deux chargé·e·s de mission.

- L'un est compositeur, musicien-interprète et titulaire d'un M2 en gestion des entreprises culturelles. Il travaillait précédemment chez Durand-Salabert-Eschig.
- L'autre est titulaire d'un M2 en Politiques culturelles et management à SciencesPo. Elle a une expérience au sein de l'Institut français et de la coopérative Full Rhizome.

3. TRAVAIL D'ÉQUIPE

2025 : Séminaire d'équipe sur la stratégie de la MMC (11 et 12 juin 2025) avec la Belle Ouvrage.

Huit chantiers sont ensuite menés par l'équipe et notamment sur les projets transversaux, la communication, le financement et l'organisation du travail.

4. FORMATIONS

La MMC encourage ses salarié·e·s à suivre des formations pour être à la pointe des évolutions que celles-ci soient réglementaires ou numériques et/ou renforcer leurs compétences.

2025 : TikTok, Cybersécurité, FALC, Médiation, Communication et rédaction, RGPD, Représentant·e·s du personnel, Secourisme, VHSS.

5. ACCORD SPÉCIFIQUE

2025 : Mise en place d'un CET (Compte Epargne Temps)

La MMC s'est saisie des sujets relatifs aux enjeux de la transition écologique et aux enjeux sociétaux dès 2023 via la mise en place de deux critères incitatifs : l'éco-conditionnalité et l'éga-conditionnalité pour toutes les aides financières accordées par l'association.

La réflexion autour de ces critères, de leurs mises en œuvre et les questions que cette démarche ont soulevé ont poussé les équipes de la MMC à s'interroger sur la mise en œuvre d'une politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) plus globale, qui guiderait l'ensemble des actions et des projets de la structure.

Entrée en vigueur en 2024, le plan d'action RSE de la MMC formalise des engagements et leviers d'actions dans les champs de l'environnement, de l'éthique et des droits humains, et des relations et conditions de travail.

LES ACTIONS MENÉES EN 2025

Mettre en œuvre des pratiques sobres dans la production des évènements MMC

Les SuperPhoniques comme projet pilote

Le projet des SuperPhoniques a été choisi, dans le cadre du plan d'action, comme projet pilote dans la mise en œuvre de pratiques sobres dans l'organisation des évènements. Un groupe de travail mixte composé des responsables des SuperPhoniques, des membres du Pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s et de la responsable RSE a été constitué en 2024.

Objectifs du groupe de travail

- Évaluer la pertinence des pratiques en matière d'impacts environnementaux, d'égalité des genres et d'éthique
- Produire un bilan carbone du projet
- Proposer des évolutions et améliorations

Méthodes du groupe de travail

- Deux réunions par an : pour fixer des objectifs, et dresser le bilan.
- Une grille d'analyse fixe, comprenant des indicateurs qualitatifs et des pistes d'améliorations.
- Le bilan carbone SEEDS, utilisé depuis l'édition 2025 pour mesurer la progression

Garantir la protection des données personnelles

En conformité avec les attendus du plan d'action RSE, la MMC a poursuivi en 2025 sa mise en conformité au regard du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles. Après le site internet et les bases de données en 2024, la Responsable RGPD a procédé à la mise à jour du Registre des activités.

Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des équipes

La MMC s'est engagée fin 2024 dans l'élaboration d'une démarche QVCT (Qualité de vie et condition de travail). L'administratrice, l'administratrice adjointe et la représentante du personnel au CSE ont suivi ensemble le programme START proposé par l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT). Ce programme, d'une durée de 3 mois, a permis à l'équipe de s'approprier les méthodes et outils nécessaires à la conduite de projets QVCT.

Les projets QVCT en 2025 : Comment améliorer la transversalité entre les pôles ?

Sur l'impulsion du Comité de pilotage QVCT, un groupe de travail constitué de 6 salarié·e·s issu·e·s de tous les pôles d'activités de la MMC a réfléchi aux moyens d'activer les échanges et les coopérations dans le travail quotidien. Deux expérimentations ont été menées au cours de l'année 2025

Un travail de veille systématique et structurée a été mis en place à la MMC depuis septembre 2021.

1. Veille en interne

Une newsletter détaillant la programmation de la création musicale, ainsi qu'une revue de presse sont diffusées tous les mois en interne.

Des reporting hebdomadaires présentant l'actualité des enjeux du secteur du spectacle vivant sont également transmis à l'équipe avec quatre thématiques :

- La culture pour tout·e·s
- L'Accompagnement des professionnel·le·s
- Le territoire
- L'éthique culturelle

2. L'agenda de *La Clef*

Des évolutions notables sont à signaler pour l'année 2025.

La plateforme *La Clef* dispose d'une fonction Agenda. La veille de la programmation de la création musicale est donc désormais saisie sur cet outil depuis son ouverture en septembre 2025, passant d'une diffusion interne à une mise en ligne accessible à tou·te·s. Cet agenda donne la possibilité de chercher des concerts et festivals dans toute la France en fonction de leur localisation.

D'autres critères permettent ensuite d'affiner les recherches, à savoir :

- Événement payant/gratuit ;
- Jeune Public/Tout Public ;
- Par genre : musique vocale, chorale, électroacoustique, mixte, chorégraphique, théâtralisée
- etc.

De son ouverture le 11 septembre 2025 au 31 décembre 2025, le nombre de notices de concerts, festival et installations sonores consultées sur *La Clef* est de **6 918**.

3. *La Veilleuse*

Par ailleurs les reporting hebdomadaires envoyés en interne ont été repensés et adaptés à une diffusion plus large sous le format de **deux lettres d'information**, *La Veilleuse*.

Le nombre de thématiques a été circonscrit à deux :

- ***La Veilleuse – Informations générales du secteur*** dédiée à l'actualité des politiques culturelles.
- ***La Veilleuse – Enjeux sociétaux*** dédiée plus spécifiquement aux questions qui traversent l'ensemble de notre société (droits culturels, inclusivité, écologie...).

Ces newsletters sont accessibles sur abonnement simple et gratuit, à l'une, à l'autre ou aux deux.

Ainsi ont été diffusées en interne à l'équipe entre janvier et septembre 2025 :

- 8 newsletters "En Création"
- 29 reporting sur l'actualité de l'accompagnement des professionnel·le·s
- 19 reporting sur l'actualité de la culture pour tou·te·s
- 14 reporting sur l'actualité de la culture en territoire
- 25 reporting sur les questions d'éthique culturelle

À partir de septembre 2025, ont été diffusées aux publics les données suivantes :

- **954** concerts, installations sonores et festivals sur la plateforme *La Clef*
 - 8 installations sonores
 - 50 festivals
 - 896 concerts
- **7** newsletters *La Veilleuse – Informations générales du secteur*
- **8** newsletters *La Veilleuse – Enjeux sociétaux*

Par ailleurs **192** appels à projet, candidature, concours de composition en France et à l'étranger ont été repérés et diffusés sur le site de la MMC.

4. Statistiques au mois de décembre 2025

La Veilleuse - Informations générales du secteur

Nbre de lettres d'informations envoyées	Nbre de destinataires	Taux d'ouverture	Taux de clics	Taux de désinscriptions
7	190	88,27%	35,83%	0%

La Veilleuse - Enjeux sociétaux

Nbres de lettres d'informations envoyées	Nbre destinataires	Taux d'ouverture	Taux de clics	Taux de désinscriptions
7	173	87,04%	47,46%	0%

La MMC poursuit ses démarches pour diversifier ses ressources en multipliant les rendez-vous avec des partenaires institutionnels et privés : fondations, ministères, mairies, préfetures, structures dédiées à l'intérêt général, associations etc.

1. Projet de territoire *En son(s) quartier*

La MMC a ainsi obtenu en 2025 le **renouvellement du soutien de quatre partenaires** :

- La DAC Paris (Direction des Affaires Culturelles) – Mission Territoires – Culture, Solidarité et Handicap
- La DAC Paris (Direction des Affaires Culturelles) – L'Art pour grandir (dépôt fin 2024 pour 2025)
- La Politique de la Ville – État (QPV)
- La Mairie du XVIII^e arrondissement

Un Comité de pilotage a été organisé pour la deuxième année afin de rassembler les différents partenaires et réfléchir ensemble aux évolutions et mises en œuvre envisageables pour ce projet.

La MMC a également obtenu, pour la première fois en 2025, une subvention dans le cadre du Fonds de développement de la vie associative (FDVA) de l'État.

D'autres demandes ont été faites, sans réponse positive, auprès de :

- La DAC Paris (Direction des Affaires Culturelles) – Bureau de la musique
- La Politique de la Ville – Ville (QPV)
- Appel à projet du Fonds MAIF pour l'Éducation

2. Dépôts de dossiers en 2025

Pour le projet *En son(s) quartier* :

- La DAC Paris (Direction des Affaires Culturelles) – L'Art d'être ensemble (nouvelle appellation pour Mission Territoires – Culture, Solidarité et Handicap)
- La DAC Paris (Direction des Affaires Culturelles) – L'Art pour grandir
- La Politique de la Ville – État (QPV)
- La Politique de la Ville – Ville (QPV)
- La Mairie du XVIII^e arrondissement
- Le Fonds FDVA
- Appel à projet du Fonds MAIF pour l'Éducation

Pour des activités transversales de la MMC :

- La DAC Paris (Direction des Affaires Culturelles) – Bureau de la musique. Cette demande porte sur l'ensemble des actions de la MMC à destination de professionnel·le·s et publics parisien·ne·s.
- Fondation Safran pour la musique. Cette demande se concentre sur les activités de la MMC en lien avec l'insertion professionnelle.



PÔLE

**PROMOTION
& VALORISATION**

L'ÉQUIPE DU PÔLE

L'année 2025 a marqué une étape importante pour le pôle Promotion et valorisation, avec le lancement de *La Clef*, plateforme de ressources dédiée à la création musicale. Ce projet a permis la mise en ligne d'une partie du fonds documentaire CDMC-MMC, ainsi que le regroupement de l'ensemble des ressources précédemment archivées sur le site du CDMC, désormais fermé, et des SuperPhoniques.

Cette évolution dans la structuration et la diffusion des ressources, désormais entièrement centralisées au sein de la plateforme de la Maison de la Musique Contemporaine, s'est accompagnée d'une réorganisation de l'équipe du pôle Promotion et valorisation, qui compte aujourd'hui quatre personnes :

- Une Responsable de la communication et des partenariats (CDI)
- Une Social media manager (CDI)

pour ce qui concerne la stratégie de communication, les partenariats et la création de contenus.

- Une Responsable des ressources numériques (CDI), en charge de la gestion de la plateforme des ressources *La Clef*, précédemment Documentaliste multimédia
- Un Assistant à la documentation (CDI), assurant la présence de la Maison au Conservatoire National de Musique et de Danse de Paris dans le cadre de la valorisation et des consultations du fonds documentaire physique CDMC-MMC

pour ce qui concerne la valorisation des ressources documentaires.

Par ailleurs, le Webmestre éditorial a quitté ses fonctions à l'issue de son congé parental, en juillet 2025. La Social media manager a, à cette occasion, été titularisée en CDI.

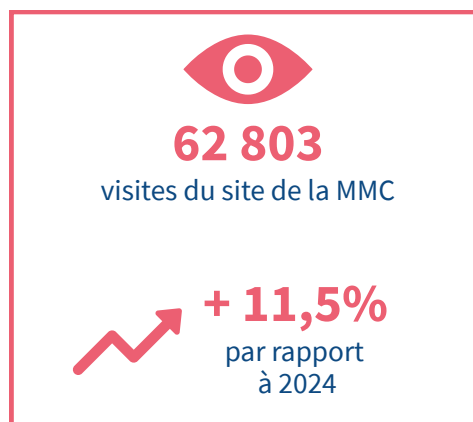
Enfin, la Responsable des ressources documentaires a quitté ses fonctions à la fin du mois de juillet 2025 et n'a pas été remplacée.

LA STRATÉGIE DIGITALE & SES OUTILS

1. LE SITE INTERNET

Site vitrine de la Maison et ses activités, il reflète l'évolution de la notoriété de la MMC au fil des années.

Les pages consacrées aux aides financières, ainsi que celles dédiées aux actualités du secteur, sont les plus consultées, illustrant encore une fois le rôle central de la Maison de la Musique Contemporaine dans l'accompagnement des professionnel·le·s.



265

publications



192

aides, concours et appels



2'18"

durée moyenne de la visite

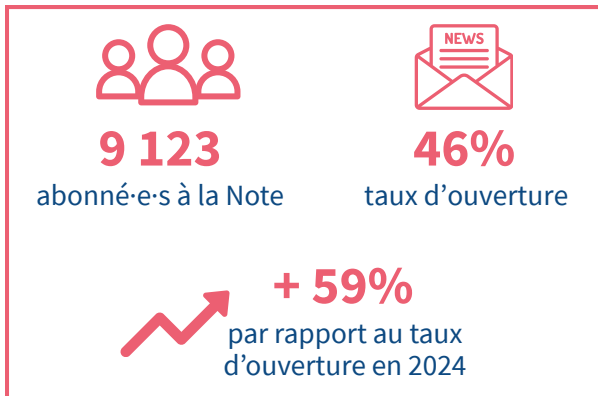


148 881

pages vues

2. LES LETTRES D'INFORMATION

2.1 La Note



La Note, lettre d'information de la MMC, informe ses abonné·e·s tous les deux mois sur les activités de la Maison, les actualités du secteur et les appels à candidatures en cours. Depuis cette année, des échanges de visibilité sont régulièrement mis en place avec d'autres institutions parisiennes.

2.2 La lettre d'information PRO et le lancement de *La Veilleuse*

La lettre d'information PRO, dans son format initial, a désormais été remplacée par *La Veilleuse*, lettre d'information composée de deux volets à destination des professionnel·le·s : l'un consacré aux évolutions du secteur, l'autre aux enjeux sociétaux (voir page 7).

Son envoi étant lié à l'actualité, elle ne suit pas une périodicité fixe comme celle de *La Note* : dans cette première phase de lancement, elle a été diffusée environ toutes les deux semaines.

Inaugurée en octobre 2025, elle compte **348 inscrit·e·s** en décembre 2025.

15 *Veilleuses* ont été envoyées entre septembre et décembre 2025.

3. LES RÉSEAUX SOCIAUX

3.1 Les réseaux sociaux de la MMC



Au fil des années, et grâce à la mise en place d'une stratégie ciblée et adaptée à chaque canal de communication, le public de la MMC tend à se structurer autour de deux grandes cibles :

- **les professionnel·le·s**, majoritaires, présent·e·s notamment sur LinkedIn ;
- **le grand public**, en développement, en particulier sur Instagram et TikTok.

Si les publications sur le compte LinkedIn concernent principalement les appels à projets/candidatures, concours et la diffusion de communiqués de presse concernant les activités de la Maison et les SuperPhoniques, Instagram se démontre encore une fois être le réseau privilégié pour le relai des contenus réalisés en interne, à savoir les podcasts animés, les dossiers interactifs et les playlists.

Les contenus créés en 2025 et diffusés *via* les réseaux sociaux



1

dossier interactif



2

podcasts animés



9

playlists
monographiques
ou thématiques



47

vidéos TikTok



4

vidéos sur l'héritage de Pierre Boulez
en collaboration avec *Les Inrockuptibles*

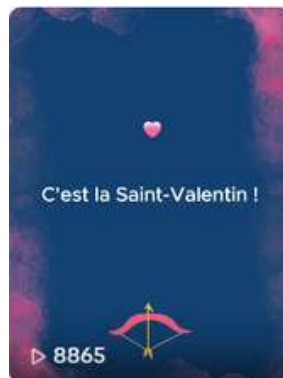
Les meilleures performances sur TikTok



#1

A comme Aboulker
Série *L'abécédaire des compositeur·rice·s*

👁️ 396.7 K vues



#2

Je t'aime d'Isabelle Aboulker
à l'occasion de la S. Valentin,
pour la série *Actualité*

👁️ 8 865 vues



#3

Quatre sonnets de Louise Labé d'Olivier Penard
à l'occasion des 500 ans de la poétesse
Louise Labé, pour la série *Actualité*

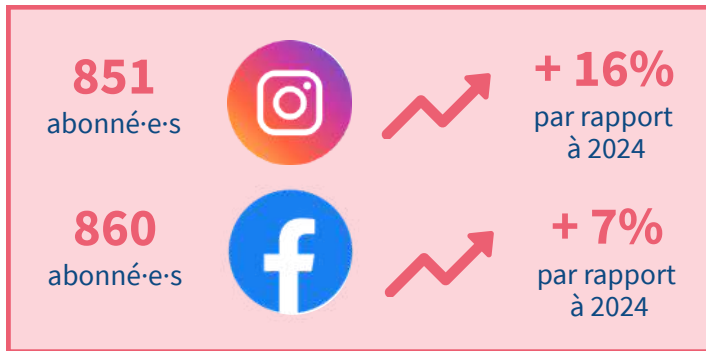
👁️ 2 875 vues

3.2 Les réseaux sociaux des SuperPhoniques

Afin de proposer des contenus plus originaux et mieux adaptés à un public scolaire, la MMC a renouvelé en 2025 le format des vidéos diffusées sur ses réseaux sociaux.

Les vidéos de présentation des compositeur·rice·s ont ainsi évolué vers un nouveau format d'interviews intitulé **Un café avec**, consistant en un échange informel autour d'un café ou d'un thé entre la chargée des SuperPhoniques et les artistes.





Par ailleurs, à partir de cette édition, les vidéos de présentation des compositeur·rice·s sont également diffusées sur le compte TikTok de la MMC, permettant d'élargir leur visibilité auprès de nouveaux publics.

Les vidéos de médiation autour des œuvres en lice, *À la mesure*, gardent leur format habituel.

4. LA CLEF, PLATEFORME DE RESSOURCES DE LA MMC



Lancée le **11 septembre 2025**, *La Clef* est une plateforme riche et vivante dédiée à la création musicale d'aujourd'hui.

Ce nouvel outil, qui remplace l'ancien site du CDMC ainsi que celui des SuperPhoniques, se propose comme un site de ressources et d'informations pour les mélomanes, professionnel·le·s, enseignant·e·s et curieux·euses souhaitant découvrir la richesse et la diversité des musiques contemporaines. Accessible à toutes et à tous, la plateforme a pour ambition de valoriser la création musicale sous toutes ses formes et de faciliter la rencontre entre les œuvres, les artistes et les différents publics.

Pensée comme un véritable outil documentaire, *La Clef* propose :

- Un vaste **répertoire d'œuvres contemporaines** ;
- Un **agenda** des concerts et festivals dédiés aux musiques contemporaines en France ;
- Des **extraits audio** notamment issus des créations contemporaines **enregistrées par Radio France** ;
- Des **dossiers thématiques**, **podcasts** et **playlists** produits par la MMC et ses partenaires (France Musique, Les Inrockuptibles etc.) ;
- Des **interviews et archives audiovisuelles** pour plonger au cœur des créations ;
- Les contenus relatifs aux **SuperPhoniques**, notamment : présentation, règlement et modalités de participation au dispositif pour les professeur·e·s et les compositeur·rice·s, biographies des compositeurs et compositrices en lice pour l'édition 2025 et 2026 ;
- Des **parcours de navigation personnalisés** en fonction des besoins des utilisateur·rice·s.

La Clef est conçue comme un projet vivant. Son contenu sera régulièrement enrichi afin de proposer toujours plus de ressources et de contenus interactifs. Au 31 décembre 2025, nous pouvons compter :

21 438

œuvres
référéncées

1 298

compositeur·rice·s
référéncé·e·s

5 762

extrait d'œuvres
à écouter

9 779

visites sur *La Clef*
(septembre-décembre 2025)

Depuis le mois de décembre 2025, les utilisateur·rice·s de la plateforme peuvent **créer gratuitement leur compte sur *La Clef*** et, dans le cas des professionnel·le·s de la musique, de profiter de contenus inédits, inaccessibles à tou·te·s les autres. L'inscription permet aussi de sauvegarder ses recherches et personnaliser son expérience de navigation.

1. CONSULTATION DU FONDS

En 2025, à la Médiathèque Hector Berlioz du CNSMD de Paris, le fonds CDMC-MMC a fait l'objet de **173 demandes de consultations sur place**, de **19 demandes de prêt / transmission à distance**, et de **46 autres demandes documentaires**.

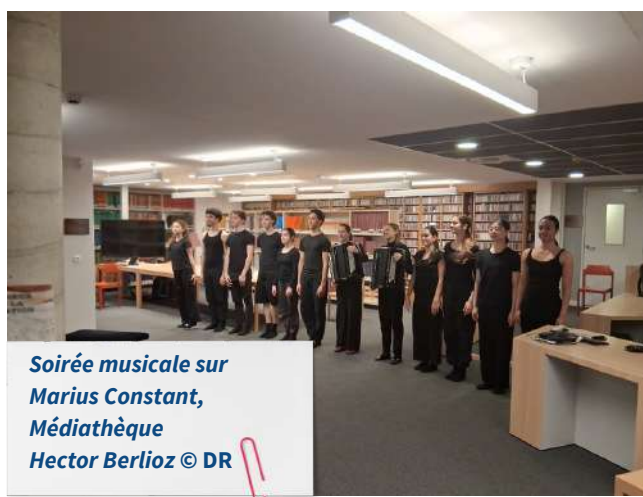
2. VALORISATION DU FONDS

2.1 Les lectures musicales



Les **lectures musicales** de la Médiathèque Hector Berlioz ont permis de faire découvrir ou redécouvrir des œuvres du répertoire contemporain, au travers les manifestations suivantes :

- **Marius Constant en quelques traits** (13/02/25)
- **Univers du micro-intervalle** (05/04/25)
- **Glenn Gould compositeur** (12/06/25)
- **Emmanuel Nunes en ses écrits** (11/12/25)



2.2 Les ExpoDocs

Les **ExpoDocs**, organisées en lien avec les activités de la Médiathèque ou avec l'actualité, permettent de présenter une sélection de documents provenant du fonds CDMC-MMC, parfois croisés avec les collections de la Médiathèque.



- **Olga Neuwirth, une « Présences » forte** (10-24/01/25)
- **L'émerveillement Nguyễn Thiên Dao** (01/10-07/11/25)
- **Marius Constant en quelques traits** - avec la Médiathèque musicale de Paris (04-14/02/25)
- **Robert Badinter : un librettiste engagé** (17/11-01/12/25)
- **Initial(e)s B.B. : Boulez-Berio** (04/06-04/07/25)
- **Emmanuel Nunes en ses écrits** (08-19/12/25)



Le fonds CDMC-MMC est également consulté par des groupes lors d'activités pédagogiques, de découvertes ou d'approfondissement :

- stagiaires EIC (16 juin)
- étudiants ERASMUS (8 septembre)
- Emmanuelle Tat et des professeur-e-s du Conservatoire de Pierrefitte/Saint-Denis (14 octobre)
- groupe IHM Constance Luzzati (6 novembre)
- groupe Mathilde Vittu (2 décembre)

LES PARTENARIATS

Depuis sa création, la Maison de la Musique Contemporaine s'entoure de partenaires institutionnels et médias, dont certains renouvellent leur collaboration à la réalisation et à la diffusion des projets de la structure.

1. PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

L'ancrage de la Maison se reflète aussi dans son réseau de partenaires.

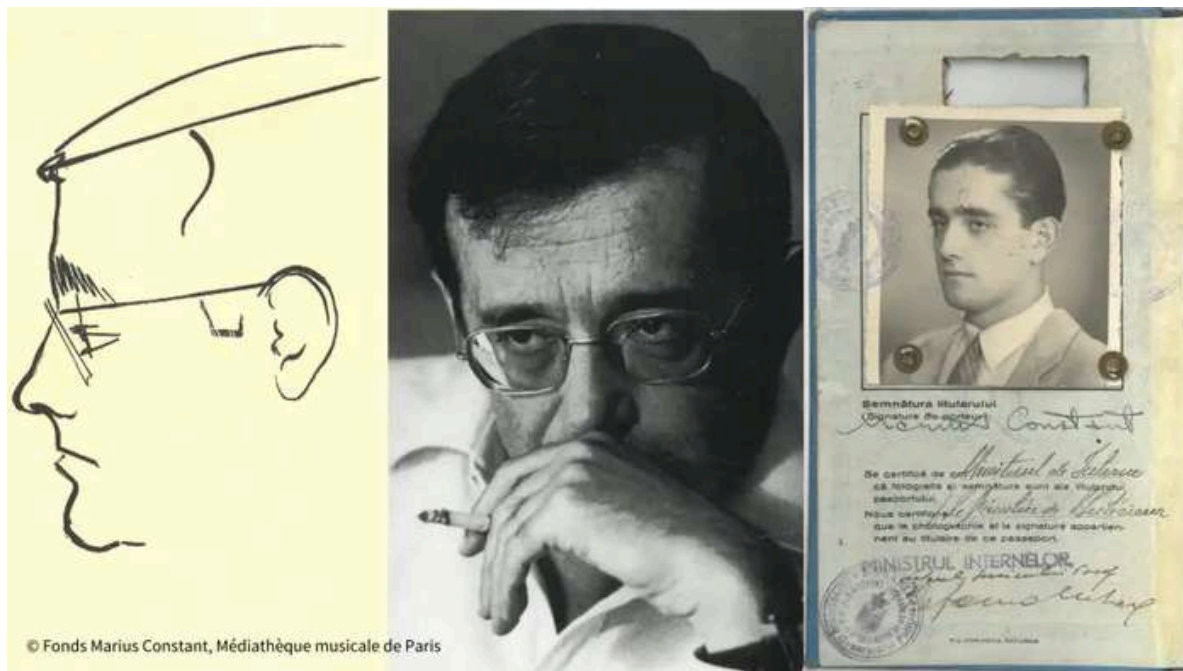
Deux partenariats avec deux musées du réseau **Paris Musées** ont été mis en place : le premier avec le **Musée Bourdelle**, qui a invité la MMC à proposer une création sonore dédiée à la réouverture du hall des plâtres ; le deuxième avec le **Musée d'Art Moderne de Paris (MAM)**, qui a accueilli une performance sonore proposée par la Maison et le compositeur Sébastien Béranger dans le cadre des week-ends en famille (voir page 42).

À l'occasion du centenaire de la naissance de Marius Constant, la MMC s'est associée à la **Médiathèque Musicale de Paris** et à d'autres partenaires en lien avec le compositeur, en co-construisant un cycle d'événements, alternant concerts, émissions radio, expositions et conférences en Île-de-France et à Poitiers.

Des **échanges de visibilité** via les lettres d'information a aussi eu lieu, notamment avec La Scala Paris, le Label Infini, l'Opéra-Comique, la Philharmonie de Paris, Les Bords de Scène, la Maison de la Culture du Japon et l'Ircam.

1.1 MARIUS CONSTANT, UN COMPOSITEUR ICONOCLASTE À L'ACADÉMIE

À l'occasion du centenaire de Marius Constant, la MMC a été sollicité par la Médiathèque musicale de Paris (MMP), qui a reçu en legs les archives de ce compositeur. Ensemble, elles ont organisé une série d'événements hommage (expositions, tables rondes, rencontres musicales, concerts) qui a donné lieu au cycle [Marius Constant. Un compositeur iconoclaste à l'Académie](#).



Afin de rester fidèle au parcours de Marius Constant, la MMP et la MMC ont souhaité se rapprocher des différent-e-s acteur-rice-s ayant jalonné sa vie. Ainsi des partenariats ont été mis en place avec :

- Le Conservatoire Les Portes de l'Essonne
- L'ensemble Ars Nova
- France Musique
- Les Bords des Scènes
- La Médiathèque Raymond Queneau
- La Médiathèque Hector Berlioz - Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris
- L'association "Ouvrir le débat"

Les événements suivants ont été organisés :

- [France Musique rend hommage à Marius Constant](#) – Rediffusion d'émissions de radio.
- ["Marius Constant en quelques traits" - Exposition du 4 au 14 février, lecture musicale le 13 février 2025, Médiathèque Hector Berlioz](#) – 45 personnes pour la rencontre et 30 personnes pour l'exposition
- [Exposition "Marius Constant à Juvisy" - du 11 au 21 juin 2025 à Juvisy-sur-Orge](#) – 440 personnes
- [Table-ronde musicale et sociologique "Comment transmettre la créativité ?" - le 12 juin 2025 au Conservatoire Les Portes de l'Essonne](#) – 20 personnes
- [Concert d'élèves à l'occasion de la "Soirée des Arts" - le 19 juin 2025 au Conservatoire Les Portes de l'Essonne, site Marius Constant](#) – 150 personnes
- [Table ronde "La création, entre utopie et pragmatisme" - le 13 novembre 2025, à la Médiathèque musicale de Paris](#) – 30 personnes.

Total : 715 personnes

2. PARTENAIRES MÉDIAS

2.1 Les Inrockuptibles

Partenaire historique de la Maison depuis 2021, *Les Inrockuptibles* ont poursuivi leur travail de mise en valeur du répertoire contemporain à côté de la MMC. Après les deux saisons du podcast *Contemporaine*, réalisées entre 2023 et janvier 2025, le **centenaire de Pierre Boulez** a été le prétexte de la poursuite de cette collaboration : quatre vidéos retraçant le parcours artistique du compositeur et chef d'orchestre ont été diffusées sur les comptes Instagram respectifs de la MMC et des Inrocks entre novembre et décembre 2025.

Une série de vidéos qui a donné la parole aussi bien à des passant·e·s qui découvrent sa musique pour la première fois, ainsi qu'à des personnalités du monde musical qui éclairent son œuvre et son héritage.



- Épisode #1 : **Qui est Pierre Boulez ?**
- Épisode #2 : **Pierre Boulez au Conservatoire**
- Épisode #3 : **Pierre Boulez à l'Ircam**
- Épisode #4 : **Pierre Boulez à la Philharmonie**

2.2 Artips

Nouveau partenaire de la MMC, Artips est un média culturel avec une base d'abonné·e·s de plus de 800 mille contacts répartis sur tout le territoire national. Composé de 5 mailing lists ciblées selon le centre d'intérêt (Arts, Musique, Sciences, Éco et Sports), ce média a proposé une campagne de promotion pour la mise en avant du podcast animé **Le théâtre nō en musiques contemporaines** par le biais d'une newsletter dédiée et de plusieurs publications sponsorisées sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

Cette opération génère **1 905 vues** de la vidéo en décembre 2025, dont 1700 au lancement de la campagne.

NB : la moyenne des vues d'un podcast animé est de 300 visualisations.



Choix de visuels qui composent le carrousel réalisé par Artips dans le cadre du partenariat avec la MMC pour la promotion du podcast animé sur *Le théâtre nō en musiques contemporaines*.

2.3 France Musique

Autre partenaire historique de la MMC, notamment dans le cadre des SuperPhoniques, France Musique relaie les actualités sur le dispositif adressé aux scolaires, en proposant également des reportages pendant les rencontres dans les établissements scolaires.

Une convention concernant le relai sur *La Clef* des enregistrements des créations contemporaines diffusées sur Radio France a été signée.

2.4 La Lettre du Musicien

Média partenaire historique du Grand Prix Lycéen des Compositeurs (Les SuperPhoniques depuis 2024) depuis sa création, *La Lettre du Musicien* renouvelle sa collaboration avec la MMC, en élargissant le volet de l'échange aussi à d'autres projets de médiation, à savoir le projet de territoire *En son(s) quartier* et aux formations pour les professionnel·le·s du secteur proposées par l'association. En 2025, le média a aussi participé à la promotion et à la médiation de la rencontre professionnelle annuelle autour de l'enseignement de la composition musicale dans les Conservatoires, qui, pour cette édition, a eu lieu au Conservatoire Darius Milhaud d'Aix-en-Provence.

SENSIBILISATION DES CONSERVATOIRES (CRI/CRC, CRD, CRR)

Depuis 2022, la MMC s'est rapprochée des professionnel·le·s de l'enseignement de la musique, et plus largement de disciplines artistiques afin de les sensibiliser sur la place de la création musicale dans l'enseignement de ces établissements.

Après l'organisation de deux ateliers de travail et d'une journée de rencontre nationale en 2022 pour mobiliser ces acteur·rice·s, la MMC a souhaité poursuivre ce travail en se rapprochant davantage des enseignant·e·s de Formation Musicale et d'instruments. Pour ce faire, il a été décidé d'organiser des rencontres régionales dans des Conservatoires, au plus près des acteur·rice·s, pour présenter des projets pédagogiques qui intègrent la création dans leur conception et réalisation, mais également pensés en collaboration avec des institutions culturelles ou lieux d'enseignement artistique du territoire.

En 2025, la MMC a organisé en partenariat avec le Conservatoire Darius Milhaud d'Aix-en-Provence une Journée régionale de rencontres professionnelles : **Faites tomber les murs ! Pédagogie de la création artistique : imaginer des ponts et favoriser de échanges.**

Cette journée a réuni **70 professionnel·le·s** pour des temps d'échange, de débat, de concert et d'atelier.

La MMC est en contact avec les Conservatoires Edgar Varèse de Mâcon et le Conservatoire de Villefranche-sur-Saône pour organiser une nouvelle journée de rencontres professionnelles en 2026.

En parallèle de ce temps fort consacré à la transmission de la création et de la créativité, la MMC a été sollicitée pour être partenaire d'événements en lien avec cette thématique :

- Le 4 février : table-ronde en partenariat avec Radio France dans le cadre du Festival Présences à Paris : « Cultiver la créativité. L'enseignement musical et l'éveil des jeunes artistes » = 25 personnes
- Le 12 juin : conversation musicale et sociologique à Juvisy-sur-Orge en partenariat avec la Médiathèque musicale de Paris, le Conservatoire Les Portes de l'Essonne, Les Bords de Scènes et l'Association « Ouvrir le débat », dans le cadre du cycle d'événements en hommage à Marius Constant (voir le paragraphe consacré à ce cycle à p. 18) : « Comment transmettre la créativité ? » = 20 personnes
- Le 18 septembre : rencontres professionnelles en partenariat et dans le cadre du Festival Ensemble(s) à Bagnolet : « Transmettre / Enseigner la création musicale » = 100 personnes

LES RELATIONS PRESSE

Effectuées en interne, les relations presse de la MMC se distinguent en deux typologies principales.

Les projets de la Maison de la Musique Contemporaine

En 2025, **5** communiqués de presse ont été envoyés à la fois à la presse généraliste et spécialisée pour valoriser :

- Le cycle d'événements à l'occasion du centenaire de Marius Constant, organisé par la MMC en partenariat avec différentes structures en Île-de-France et à Poitiers
- Les deux initiatives organisées en partenariat avec Paris Musées
- L'inauguration de la plateforme de ressources *La Clef*
- Le lancement du premier appel à projets du dispositif *Legato*, en collaboration avec l'Office national de diffusion artistique (Onda) et le mécénat de la Caisse des Dépôts

Les retombées sont essentiellement dans les médias spécialisés : France Musique, La Lettre du Musicien, etc. ainsi que dans la presse locale.

Les SuperPhoniques

Les actions concernant les SuperPhoniques représentent la majorité des communications presse envoyées. En 2025, **57** communiqué de presse ont été diffusés pour annoncer les sélections, les deux journées de remise des distinctions, les rencontres sur tout le territoire et les palmarès. Grâce à l'ancrage territorial du dispositif, les retombées sont à la fois dans la presse (écrite et radiophonique) nationale ainsi que dans la presse quotidienne régionale et sur les radios locales.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNEL·LE·S

Dans une démarche d'accompagnement transversal des professionnel·le·s du secteur, le pôle Promotion et valorisation s'est mobilisé davantage dans ce sens.

L'équipe a été sollicitée pour des accompagnements individuels, lors de webinaires organisés par toute l'équipe de la Maison, ainsi que pour des ateliers dédiés sur la thématique « Comment communiquer son projet artistique » dans le cadre du partenariat avec le Syndicat français des compositrices et compositeurs de musique contemporaine (SMC) et celui avec le Pavillon de la Sirène.

Ces actions poursuivront en 2026, pendant les différents volets d'accompagnement prévus par le dispositif *Legato*, en collaboration avec l'Onda et le mécénat de la Caisse des Dépôts.

The background of the entire page is a blurred, high-angle photograph of several people sitting around a table in what appears to be a meeting or collaborative work environment. The image is rendered in a monochromatic blue and yellow color scheme, with the yellow elements being semi-transparent or glowing. The overall effect is professional and dynamic.

PÔLE

**ACCOMPAGNEMENT
& SERVICES AUX
PROFESSIONNEL·LE·S**

UNE POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Fidèle à sa mission de soutien aux professionnel·le·s, la MMC propose un accompagnement global et transversal des acteur·rice·s du secteur des musiques contemporaines et se structure autour de trois moyens d'actions principaux :

- Soutenir financièrement les porteur·euse·s de projet au travers des aides financières qui ont été progressivement repensées.
- Conseiller les professionnel·le·s à toutes les étapes de développement de leurs carrières et/ou de leurs projets : la MMC accompagne les acteur·rice·s sur des questions de structuration juridique et administrative, de financement, de production, de fixation, de méthodologie, de médiation, d'implantation dans l'écosystème ou encore concernant les enjeux sociétaux, etc.
- Former et informer les acteur·rice·s du secteur en allant à leur rencontre : la MMC est représentée lors d'évènements professionnels, elle intervient également auprès de nombreuses structures publiques ou privées pour présenter l'écosystème de la création musicale et elle propose des sessions en ligne de formation et d'information.

LES MOYENS

L'équipe du pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s est structurée comme suit :

- Une Cheffe de pôle, en charge du pilotage des activités (CDI)
- Deux Chargé·e·s de mission (CDI)

Pour l'attribution des aides financières, quatre commissions sont chargées d'assurer l'étude des dossiers et de l'attribution de ces aides. L'ensemble de ces commissions ont été renouvelées pour l'année 2025 et dans une volonté d'ouverture et de transparence, leur composition a été élargie à des représentant·e·s d'organisations professionnelles reconnues par les acteur·rice·s du secteur. Ces représentant·e·s viennent donc s'ajouter aux représentant·e·s du ministère de la Culture et de la Sacem, à la directrice de la MMC et aux personnalités qualifiées issues de métiers, d'esthétiques, de modèles économiques et de parcours différents afin d'assurer une bonne représentativité du secteur des musiques contemporaines.

Désormais, la [liste complète des membres des commissions](#) est rendue publique sur le site de la MMC, toujours dans un souci de transparence vis à vis des porteur·euse·s de projets.

Un travail de « professionnalisation » de ces commissions a également été mené depuis 2024 avec le développement d'un [règlement intérieur des commissions](#), d'une [charte de déontologie](#) à destination des membres des commissions et d'un [règlement général des aides](#).

Par ailleurs, dans la même logique, un questionnaire a été envoyé aux commissaires afin d'avoir leurs retours sur différents points : les conditions générales des aides, la qualité des informations mises à leur disposition pour évaluer les dossiers, leur retour d'expérience sur le fonctionnement des commissions et leurs suggestions d'amélioration. On note un taux de satisfaction très élevé sur l'ensemble des questions et les différents retours ont permis de faire évoluer certains critères des aides ou modalités d'organisation des commissions.

Lorsque cela est nécessaire, des sessions de travail thématiques, composées de représentant·e·s d'institutions et d'organisations professionnelles, de personnalités qualifiées et/ou de membres des commissions peuvent être organisées afin d'échanger ou de travailler sur des sujets spécifiques.

À titre d'exemple, en 2025, des séances de travail et/ou d'échange ont pu être organisées sur les thématiques suivantes :

- Les modalités de mise en œuvre de la CCN Edition – Convention Collective Nationale de l'Édition avec le syndicat Scène Ensemble ayant permis d'aboutir à une [fiche sur les rémunérations dans le cadre de cette convention](#).
- Comment les structures financeuses peuvent prendre en compte les dossiers de demande d'aide lorsqu'une personne associée à ce dossier a commis ou est accusée d'avoir commis des violences ou harcèlements sexistes ou sexuels, avec l'implication de la Sacem, de la DGCA et de Futurs Composés.

Afin de proposer un accompagnement ciblé des professionnel·le·s, le pôle Accompagnement travaille en collaboration avec un réseau de partenaires opérationnels : Sacem, Centre national de la musique, Onda, FEVIS, Institut Français, SMC, etc.

Enfin, un questionnaire "Retour d'expérience sur les aides et l'accompagnement" a été envoyé à l'ensemble des personnes ayant déposé une demande d'aide financière auprès de la MMC et/ou ayant bénéficié d'un accompagnement par le pôle depuis 2023, afin de mieux comprendre les besoins et attentes des acteur·rice·s du secteur et pour améliorer l'accompagnement proposé.

Synthèse de l'enquête

> Concernant les aides :

- 97% des répondant·e·s trouvent les informations relatives aux aides financières claires et faciles d'accès.
- 45% des répondant·e·s considèrent les dossiers de demande d'aide comme complexes ou très complexes (principale difficulté évoquée : longueur des dossiers)
- 72% des répondant·e·s estiment que les dossiers sont plus clairs et plus simples à remplir qu'auparavant.
- 99% des personnes ayant bénéficié d'un accompagnement lors du dépôt de dossier (participation au webinar et/ou rendez-vous préalable au dépôt) estiment que cet accompagnement a permis de répondre à leurs questions
- 80% des répondant·e·s estiment que le rendez-vous d'explication suite à un refus de demande d'aide a permis de mieux comprendre les raisons du refus d'une demande d'aide.

> Concernant l'accompagnement :

- 92% des répondant·e·s estiment que le rendez-vous « conseil » a complètement répondu à leurs attentes.
- 100% des répondant·e·s considèrent que les informations fournies durant les rendez-vous « conseil » sont « Claires » ou « Très claires ».

> Satisfaction globale :

- 87% des répondant·e·s sont « Satisfait·e·s » ou « Très satisfait·e·s » et 13% des répondant·e·s sont « Peu satisfait·e·s » ou « Pas satisfait·e·s » du processus général de demande d'aides financières.
- 9% des répondant·e·s sont « Satisfait·e·s » ou « Très satisfait·e·s » et 7% des répondant·e·s sont « Peu satisfait·e·s » ou « Pas satisfait·e·s » de l'accompagnement proposé par le pôle Accompagnement.

> Axes d'amélioration prioritaires et actions envisagées

1. Axes d'amélioration

- Simplification des dossiers de demande d'aide (éviter les doublons, travail avec les commissaires, guide des attentes)
- Renforcement de l'accompagnement sur les enjeux sociétaux (webinaires, accompagnement individuel)
- Valorisation de l'accompagnement par les autres pôles

2. Actions envisagées pour les aides 2026

- Retraitement des formulaires
- Meilleure information sur les services transversaux

LES AIDES FINANCIÈRES

Engagement de la MMC en faveur des enjeux sociétaux

Afin de répondre aux enjeux auxquels l'ensemble de notre société fait face, la MMC met en œuvre un travail de sensibilisation et d'accompagnement des acteur·rice·s du secteur sur les questions d'égalité et diversité, de transformation écologique et de respect des droits culturels.

Ainsi, dans le cadre des aides financières, les porteur·euse·s de projet doivent justifier en quoi leur action vise à une meilleure représentation de la société, œuvre concrètement pour la transformation écologique et est réalisé dans le respect des droits culturels. Afin de les accompagner sur ces sujets, des mémos dédiés sont proposés, avec notamment des exemples concrets, des pistes de réflexion et des outils pour aller plus loin.

Depuis 2024, dans le cadre de l'aide à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines, la MMC incite à la **programmation de compositrices** dans les programmes qu'elle soutient en rendant obligatoire la présence de compositrices (appartenant ou non au champ des musiques contemporaines) dans chacun des programmes artistiques. En 2025, ce critère a été renforcé en fixant une proportion minimum de musique contemporaine devant être composée par des femmes : il est désormais attendu qu'**au moins 20%** de la part de musique contemporaine présentée dans les programmes ait été composée par des femmes (en minutage, et exception faite des programmes monographiques ou des programmes proposant une œuvre unique).

Quatre aides financières progressivement repensées et désormais pérennes

1. AIDE AUX PROJETS MUSICAUX ET PLURIDISCIPLINAIRES

Cette aide est destinée à :

- Soutenir le développement et la création de projets musicaux ou pluridisciplinaires dans le champ des musiques contemporaines, portés par une équipe d'artistes émergent·e·s ou présentant une prise de risque pour la structure.
- Pallier leur difficulté à vendre le spectacle avant que la création ait eu lieu et aider à amortir les coûts de création.

Quelques chiffres

En 2024

- 85 dossiers déposés
- 39 dossiers soutenus
- Taux d'acceptation : 46%
- Montant moyen de l'aide accordée : 2 949 €
- Enveloppe allouée : 115 000 €

En 2025

- 112 dossiers déposés soit une augmentation de 32% par rapport à 2024
- 61 dossiers soutenus
- Taux d'acceptation : 54%
- Montant moyen de l'aide accordée : 2 623 €
- Enveloppe allouée : 160 000 €

Sur les **61 projets soutenus**, 15 sont des projets purement musicaux et 46 sont des projets pluridisciplinaires. Ces projets pluridisciplinaires croisent la musique avec d'autres disciplines artistiques, telles que (de la plus représentée à la moins représentée) :

- Projets qui intègrent le théâtre : 12
- Projets qui intègrent la danse : 10
- Projets qui intègrent la création numérique : 10
- Projets qui intègrent les arts visuels : 21
- Projets qui intègrent les sciences humaines et sociales : 6
- Projets qui intègrent la poésie : 2
- Projets qui intègrent le cirque : 3

2. AIDE À LA PRODUCTION ET À LA DIFFUSION D'ŒUVRES CONTEMPORAINES

Cette aide est destinée à :

- Encourager la production et/ou la diffusion d'œuvres contemporaines, en soutenant les structures dans leur démarche de création de nouvelles œuvres (par le biais de la commande) et de reprise d'œuvres existantes.
- Accompagner les démarches de coopération et de co-construction de programmes musicaux s'inscrivant, pour tout ou partie, dans le champ des musiques contemporaines entre des lieux de diffusion de spectacles, des artistes et des structures et habitant-e-s du territoire.
- Soutenir les structures qui font vivre le répertoire contemporain : en accueillant des compositeur·rice·s en résidence, en leur garantissant de bonnes conditions de travail et en les rémunérant sur leurs différents temps de travail (écriture, répétitions, actions de médiation, etc.), en travaillant à l'accessibilité des œuvres et au renouvellement des publics, en respectant l'intégrité des œuvres contemporaines et en veillant à leur mise en valeur au sein de programmes mixtes (le cas échéant).

En quelques chiffres

Cette aide a été ouverte deux fois au cours de l'année civile 2025

> PREMIÈRE COMMISSION

En 2024

- 81 dossiers déposés
- 47 dossiers soutenus
- Taux d'acceptation : 58%
- Aide médiane : 6 000 €
- Enveloppe allouée : 287 000 €

En 2025

- 112 dossiers déposés soit une augmentation de 32% par rapport à 2024
- 61 dossiers soutenus
- Taux d'acceptation : 54%
- Montant moyen de l'aide accordée : 2 623 €
- Enveloppe allouée : 160 000 €

> SECONDE COMMISSION**En 2024**

- 44 dossiers déposés
- 32 dossiers soutenus
- Taux d'acceptation : 73%
- Aide médiane : 5 000 €
- Enveloppe allouée : 177 000 €

En 2025

- 61 dossiers déposés
- 28 dossiers soutenus
- Taux d'acceptation : 46%
- Aide médiane : 5 550 €
- Enveloppe allouée : 148 000 €

En moyenne, en 2025, cela représente **7,5 programmes soutenus par structure** (deux commissions confondues).

NB : les structures doivent déposer entre 3 et 15 programmes.

3. AIDE À L'ENREGISTREMENT

L'aide à l'enregistrement est destinée à :

- Soutenir la fixation d'œuvres musicales contemporaines et accompagner les projets dans leur prise en compte des nouvelles pratiques culturelles à l'ère numérique.
- Offrir une expérience artistique différée aux publics – c'est-à-dire une expérience artistique en dehors du temps de la représentation, qu'ils et elles sont libres de vivre dans les conditions de leur choix – et adaptée aux nouveaux usages et modes de diffusion.
- Rendre accessibles les œuvres contemporaines au plus grand nombre.

En quelques chiffres**En 2024**

- 47 dossiers déposés
- 26 dossiers soutenus
- Taux d'acceptation : 55%
- Aide médiane : 4 250 €
- Enveloppe allouée : 110 000 €

En 2025

- 66 dossiers déposés
- 25 dossiers soutenus
- Taux d'acceptation : 38%
- Aide médiane : 3 600 €
- Enveloppe allouée : 95 000 €

Sur les **25 projets soutenus** :

- 69% (soit 17 projets) sont des projets d'enregistrement audio uniquement ;
- 32% (soit 8 projets) sont des projets d'enregistrement audio et vidéo.

Parmi les projets soutenus (pour rappel, la fixation sur support numérique est obligatoire) :

- 16% (soit 4 projets) prévoient uniquement un support numérique ;
- 80% (soit 20 projets) seront également fixés sur CD ou vinyle ;
- 4% (soit 1 projet) sera également fixé sur DVD.

4. AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Lancée en 2023, cette aide est destinée à :

- Soutenir des dispositifs d'insertion professionnelle tels que des académies, stages, ateliers ou workshops à destination d'artistes de la filière musicale en sortie de formation initiale, en reconversion ou en recherche de montée en compétences.
- Encourager l'insertion professionnelle de ces artistes dans les écosystèmes de la création musicale et des musiques contemporaines.
- Favoriser la mise en réseau des artistes, la transmission et l'échange de savoir-faire techniques et artistiques.
- Inciter à l'élargissement et/ou au renouvellement des pratiques artistiques.
- Accompagner le développement de nouveaux-elles artistes qui contribuent à la vitalité du secteur des musiques contemporaines.

En quelques chiffres

En 2024

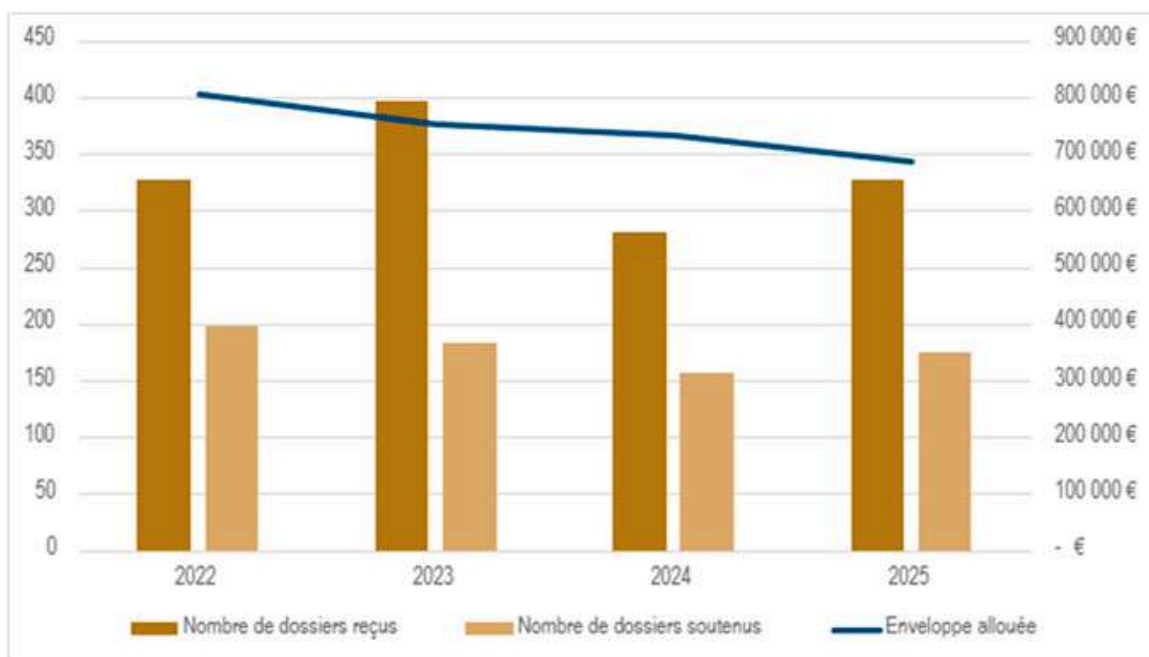
- 20 dossiers déposés
- 11 dossiers soutenus
- Taux d'acceptation : 55%
- Aide médiane : 4 000 €
- Enveloppe allouée : 46 000 €

En 2025

- 20 dossiers déposés
- 13 dossiers soutenus
- Taux d'acceptation : 65%
- Aide médiane : 5 000 €
- Enveloppe allouée : 56 000 €

Sur les **13 projets soutenus** :

- 3 dispositifs étaient dédiés à la composition
- 2 dispositifs étaient dédiés à l'interprétation
- 8 dispositifs étaient mixtes (interprétation et composition)



Les statistiques présentées ci-après ont été réalisées à partir des éléments déclaratifs renseignés par les porteur-euse-s de projets dans leurs dossiers de demande d'aide.

Quelques données sur la diversité pour les dossiers bénéficiant d'une aide de la MMC en 2025

AIDE AUX PROJETS MUSICAUX OU PLURIDISCIPLINAIRES 2025

Répartition des genres à la direction des dispositifs d'insertion professionnelle (peut différer de la direction de la structure)	<p>47% des projets sont portés par une équipe exclusivement ou majoritairement féminine (28 projets)</p> <p>28% des projets sont portés par une équipe exclusivement ou majoritairement masculine (17 projets)</p> <p>25% des projets sont portés par une équipe paritaire (15 projets)</p>
Répartition des genres dans les intervenant-e-s	<p>Féminin : 50%</p> <p>Masculin : 50%</p>
Répartition des genres au plateau artistique des projets soutenus	<p>Féminin : 61%</p> <p>Masculin : 38%</p> <p>Non-binaires ou autres : 1%</p>
Structures ayant formé un ou plusieurs membres de l'équipe à la prévention des VHSS	72% des structures (soit 44 structures)
Structures ayant formé un ou plusieurs membres de l'équipe à la transformation écologique	Question non posée dans le formulaire

AIDE À LA PRODUCTION ET À LA DIFFUSION D'ŒUVRES CONTEMPORAINES

	1ÈRE COMMISSION 2025	2ÈME COMMISSION 2025
Répartition des genres à la direction des structures	<p>40% sont exclusivement ou majoritairement composées de femmes</p> <p>34% sont exclusivement ou majoritairement composées d'hommes</p> <p>15% sont composées à parts égales d'hommes et de femmes</p>	<p>29% sont exclusivement ou majoritairement composées de femmes</p> <p>32% sont exclusivement ou majoritairement composées d'hommes</p> <p>39% sont composées à parts égales d'hommes et de femmes</p>
Répartition des genres dans les équipes artistiques permanentes et intermittentes des structures	<p>50% de femmes</p> <p>49% d'hommes</p> <p>1% de personnes non-binaires ou d'un autre genre</p>	<p>40,3% de femmes</p> <p>59,5% d'hommes</p> <p>0,2% de personnes non-binaires ou d'un autre genre</p>

Structures ayant formé un ou plusieurs membres de l'équipe à la prévention des VHSS	85% des structures (soit 40 structures)	96% des structures (soit 27 structures)
Structures ayant formé un ou plusieurs membres de l'équipe à la transformation écologique	34% des structures (soit 16 structures)	36% des structures (soit 10 structures)

AIDE À L'ENREGISTREMENT 2025

Répartition des genres à la direction artistique et/ou à la conception artistique des projets soutenus	<p>32% des projets sont portés par une équipe exclusivement ou majoritairement féminine (8 projets)</p> <p>48% des projets sont portés par une équipe exclusivement ou majoritairement masculine (12 projets)</p> <p>20% des projets sont portés par une équipe paritaire (5 projets)</p>
Répartition des genres à la composition des projets soutenus	<p>Féminin : 60%</p> <p>Masculin : 40%</p>
Répartition des genres au plateau artistique des projets soutenus	<p>Féminin : 46%</p> <p>Masculin : 53%</p> <p>Non-binaires ou autres : 1%</p>
Structures ayant formé un ou plusieurs membres de l'équipe à la prévention des VHSS	84% des structures (soit 21 structures)
Structures ayant formé un ou plusieurs membres de l'équipe à la transformation écologique	24% des structures (soit 6 structures)

AIDE AUX DISPOSITIFS D'INSERTION PROFESSIONNELLE 2025

Répartition des genres à la direction des dispositifs d'insertion professionnelle (peut différer de la direction de la structure)	<p>4 structures dont l'équipe de direction est majoritairement ou exclusivement féminine</p> <p>4 structures dont l'équipe de direction est majoritairement ou exclusivement masculine</p> <p>4 structures dont l'équipe de direction est paritaire</p>
--	---

Répartition des genres dans les intervenant-e-s	Féminin : 48% Masculin : 52%
Structures ayant formé un ou plusieurs membres de l'équipe à la prévention des VHSS	100% des structures (soit 13 structures)
Structures ayant formé un ou plusieurs membres de l'équipe à la transformation écologique	31% des structures (soit 4 structures)

Distribution territoriale des aides allouées en 2025

La MMC a attribué **175 aides financières en 2025** (toutes aides confondues).

Parmi les 175 projets soutenus, 51 se déroulaient et/ou étaient portés par des structures implantées en Île-de-France, 23 dans le Grand Est, 20 en Auvergne-Rhône-Alpes, 20 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 11 en Occitanie, 10 en Nouvelle-Aquitaine, 7 dans les Pays de la Loire, 6 en Bourgogne-Franche-Comté, 6 dans le Centre-Val de Loire, 6 en Normandie, 3 dans les Hauts-de-France, 2 en Bretagne et 9 à l'étranger (Suisse, Allemagne, Italie et Mexique).

NB : Pour l'aide à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines, la région indiquée dans le formulaire est celle dans laquelle est implantée le siège social de la structure.

Pour les autres aides, la région indiquée dans le formulaire est celle dans laquelle le projet se déroule (lieu de la création pour l'aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires, lieu de l'enregistrement pour l'aide à l'enregistrement et lieu où se déroule l'édition pour l'aide aux dispositifs d'insertion professionnelle).

RÉGION	NOMBRE DE PROJETS
Île-de-France	51
Grand Est	23
Auvergne-Rhône-Alpes	20
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20
Occitanie	11
Nouvelle-Aquitaine	10

Pays de la Loire	7
Bourgogne-Franche-Comté	6
Centre-Val de Loire	6
Normandie	6
Suisse	4
Allemagne	3
Hauts-de-France	3
Bretagne	2
Italie	1
Mexique	1

NB : en 2025, aucun projet soutenu n'était porté par une structure implantée en Corse ou dans les territoires ultramarins.

LE CONSEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Afin de répondre à sa mission d'accompagnement global des acteur·rice·s du secteur, le pôle Accompagnement propose un service d'accompagnement individuel au travers de rendez-vous.

1. LES RENDEZ-VOUS ASSOCIÉS AUX DEMANDES D'AIDES

Les rendez-vous préalables à une demande d'aide et les rendez-vous à la suite d'une notification de refus ont été systématisés depuis mi-2023.

Rendez-vous préalables à une demande

Ces rendez-vous sont obligatoires s'il s'agit d'une première demande d'aide auprès de la MMC ou en cas de refus sur une précédente commission, et recommandés en cas de première candidature à l'une des aides.

L'objectif de ces rendez-vous personnalisés est de vérifier l'éligibilité des projets avant le dépôt de la demande d'aide et d'accompagner les porteur·euse·s de projet dans la construction de leur dossier. L'équipe du pôle répond à toutes les questions sur les critères d'éligibilité, les documents obligatoires à joindre à la demande, les aspects techniques du dossier, etc.

Concernant les aides accordées en 2025, **167 rendez-vous préalables** ont été menés, avec une moyenne de **33 rendez-vous** par ouverture d'aide financière. On observe une sollicitation plus forte des porteur·euse·s de projet déposant sur l'aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires, avec **69 rendez-vous préalables** réalisés pour cette aide.

Rendez-vous à la suite d'une notification de refus

L'équipe du pôle est à la disposition des porteur·euse·s de projet ayant reçu une notification de refus à la suite d'une demande d'aide. Un rendez-vous est proposé afin d'échanger de vive-voix sur les motifs du refus et les perspectives d'accompagnement.

Avant la mise en place de ces rendez-vous, les motifs de refus à la suite d'une demande d'aide étaient indiqués dans la notification de refus mais cela pouvait générer des frustrations et ne permettait pas de mettre en place un retour personnalisé et adapté aux besoins des porteur·euse·s de projets.

Sur l'année 2025, le nombre de « rendez-vous suite à la réception d'une notification de refus » s'élève à **35**.

2. LES RENDEZ-VOUS CONSEIL

Ces entretiens d'une durée de 60 à 90 minutes s'adressent à :

- Tous les types d'acteur·rice·s du secteur des musiques contemporaines : un·e artiste, un collectif, un ensemble, un lieu de diffusion, un festival, une organisation ou un projet hybride ;
- À toutes les étapes de leur vie professionnelle : en début de carrière ou à une étape plus avancée ;
- Quel que soit leur degré de structuration.

De nombreuses thématiques peuvent être abordées au cours de ces rendez-vous : structuration, financement, diffusion et/ou production, méthodologie, enjeux sociétaux, médiation, écosystème, etc.

En 2025, le nombre de rendez-vous conseil s'élève à **63**.

Ces rendez-vous conseil s'adressant à toutes les typologies de porteur·euse·s de projet, les thématiques abordées sont variées. Ainsi, on observe qu'une majorité des rendez-vous concernent le financement de projet, suivi de questions de structuration puis la mise en réseau et la diffusion.

À noter que de nombreux rendez-vous conseil débutent par une présentation de la MMC, de ses différentes missions ainsi que des aides existantes.

LA FORMATION ET L'INFORMATION

En 2025, le pôle Accompagnement a continué d'aller à la rencontre du secteur des musiques contemporaines : que ce soit en animant ou en participant à des événements professionnels, en intervenant auprès de groupes pour présenter la structure et l'écosystème de la création musicale, ou en organisant des sessions en ligne sur des thématiques données.

1. PARTICIPATION À DES RENCONTRES PROFESSIONNELLES

L'équipe a notamment participé à *Accord Majeur* (Aix-en-Provence), à *Interférences* (Avignon), aux *Rencontres égalités de Futurs Composés* (Strasbourg), à *New Deal* (Paris), aux *Rencontres nationales ARVIVA* (Metz).

2. INTERVENTIONS ET WEBINAIRES

L'équipe a réalisé diverses interventions afin de présenter les activités de la MMC mais également sur des thématiques plus larges telles que la présentation de l'écosystème de la création musicale en France.

Elle est notamment intervenue :

- Auprès des étudiant·e·s en classe d'écriture au CNSMDP
- Auprès des participant·e·s à l'Académie de médiation de la MMC
- Auprès des adhérent·e·s de la FEVIS

Des webinaires de présentation des aides et/ou des activités de structures partenaires ont été proposés :

- Dispositif compositeur·rice·s associé·e·s à une scène pluridisciplinaire co-organisé avec la Sacem et le ministère de la Culture
- Présentation des aides proposées par la Sacem co-organisé avec la Sacem

Le pôle Accompagnement est également régulièrement amené à présenter les aides et l'accompagnement proposés par la MMC :

- En septembre 2025, a été organisé un webinaire "de rentrée" afin de présenter l'ensemble des aides financières 2025 et de clarifier les modalités d'accompagnement proposées par le pôle Accompagnement.
- Des webinaires de présentation des aides de la MMC sont réalisés à la demande d'organisations professionnelles et/ou partenaires : France Festivals, FEVIS, Sacem, etc.

Enfin, la MMC a été partenaire d'Interférences, événement musical et professionnel dédié à la rencontre de la musique avec les publics et les réseaux de lieux et salles pluridisciplinaires, porté par la FEVIS. À ce titre, la MMC a été sollicitée pour organiser une table-ronde autour des enjeux de diffusion des musiques de création intitulée *Musiques de création : quels récits, quels leviers pour susciter l'envie ?*. Cette séquence s'inscrivait dans le cadre des réflexions portées par *Méridien*, l'évènement professionnel organisé par le ministère de la Culture en partenariat avec l'ACNCM, l'ASN, la FEVIS, Futurs Composés, l'IRCAM, la MMC, et l'Onda.

3. DÉVELOPPEMENT D'INTERVENTIONS AUPRÈS D'ÉTUDIANT·E·S EN PÔLE SUPÉRIEUR

Au travers des différentes interventions auprès d'étudiant·e·s ou lors de rendez-vous avec des artistes émergent·e·s, le pôle Accompagnement a fait le constat que les jeunes artistes se destinant à une carrière dans la création musicale peuvent parfois être peu désorienté·e·s à la sortie de leurs études et ne savent pas toujours très bien comment structurer leur activité professionnelle et concrétiser leurs projets.

Fort·e·s de ce constat, il a été décidé de renforcer les interventions auprès d'étudiant·e·s en Pôle Supérieur et dans les CNSMD de Paris et Lyon. Pour ce faire, une dizaine de structures d'enseignement ont été contactées afin de leur proposer des interventions sur différentes thématiques :

- Structuration administrative et juridique : le régime de l'intermittence et le statut artiste-auteur, déclarer ses œuvres à la Sacem, créer sa compagnie ou son ensemble
- Compréhension de l'écosystème : labels du ministère de la Culture et cahier des charges des structures labélisées
- Recherche de financements : collectivités territoriales, organisations publiques et privées
- Organismes de gestion collective : droits d'auteur et droits voisins
- Développer son réseau : ressources et conseils
- Soigner sa communication : comment se présenter et présenter son projet
- Mobilisation des publics et mise en œuvre d'actions de médiation
- Répertoire : rechercher des œuvres de musique contemporaine pour un effectif spécifique

En 2025, trois interventions ont eu lieu (auprès du pôle Sup' 93 et de l'Ecole Supérieure de Musique Bourgogne-Franche-Comté). D'autres interventions sont prévues sur 2026, confirmant l'intérêt pour ces ateliers.

4. DÉVELOPPEMENT DE PARCOURS DE FORMATION

En étroite collaboration, les pôles Accompagnement et services aux professionnel·le·s et Médiation et développement des publics ont entamé une réflexion autour du développement de parcours de formation à destination des acteur·rice·s du secteur des musiques contemporaines (compositeur·rice·s, programmateur·rice·s, ensembles, compagnies, etc.).

Ce travail va être renforcé grâce au développement dispositif *Legato*, en partenariat avec l'Onda : des modules thématiques, identifiés avec les structures qui seront accompagnées, vont être développés. Les thématiques pourront être les suivantes : structuration administrative ou juridique, recherche de financements, réflexion sur la production d'un projet, réalisation de fiches techniques de spectacles, formation sur les enjeux sociétaux (égalité des genres et diversité, transformation écologique, droits culturels), compréhension de l'écosystème de la création musicale, recherche de répertoire contemporain, communication, etc.

Ces modules pourront ensuite être réutilisés lors de sessions de formations à destination des acteur·rice·s du secteur des musiques contemporaines (compositeur·rice·s, programmateur·rice·s, ensembles, compagnies, etc.).



PÔLE

**MÉDIATION &
DÉVELOPPEMENT
DES PUBLICS**

Une activité stable malgré les contraintes



Dans la poursuite de l'édition 2024, les SuperPhoniques 2025 se distinguent par une stabilisation du dispositif. Les évolutions de la période Covid sont acquises et permettent, dans un contexte de «retour à la normale», d'évaluer les effets de ces adaptations comme de préparer celles à venir. La participation reste stable : **113 établissements inscrits** en 2025, avec un ratio collège/lycée qui tend à l'équilibre (52/62).

2
sélections
(collège et lycée)
distinctes et paritaires

8
compositeur·rice·s
en lice

115
établissements

58
lycées

57
collèges

4563
élèves inscrit·e·s

Du côté des rencontres, en revanche, le plafonnement de la part collective du passCulture, survenu début 2025, alors qu'il était prévu de s'appuyer sur ce dispositif de financement pour leur prise en charge, a eu un impact non négligeable sur leur organisation, bien que compensé par la MMC et les établissements sur leurs fonds propres : **64 rencontres** ont eu lieu pour l'édition 2025 (contre 83 en 2024).

Point positif de l'édition 2025 : l'organisation d'une **Journée des SuperPhoniques des lycées à la Maison de la Radio et de la Musique** dans les conditions d'avant-Covid, le **20 mars 2025**, et qui a permis d'entendre en public, pour la première fois depuis deux ans, la création d'un lauréat, en l'occurrence la pièce *Superphoniques* de Frédéric Maurin, interprétée par l'Orchestre National de France. **465 élèves** et leurs professeur·e·s ont participé à cette journée, dont 364 ont assisté au concert du soir. Pour le collège, la première **Journée des SuperPhoniques des collèges** s'est déroulée dans un format intimiste le **3 juin au Pavillon de la Sirène**. Plusieurs annulations d'établissements ont conduit à changer de lieu et à repenser le format en dernière minute puisqu'une seule classe d'un établissement francilien a participé à l'événement, qui comprenait la création de l'œuvre commandée à Grégoire Rolland, Lauréat du SuperPhonique des collèges 2024, interprétée par le Trio Parhélie, formation résidente de ProQuartet-CEMC.

L'appel à créations d'élèves, *À vos œuvres !*, n'a permis de récolter en 2025 que 9 œuvres inspirées de la sélection (contre 84, toutes disciplines confondues, en 2024). Compte-tenu de l'effondrement de ce nombre, la poursuite de cet appel à créations sous ce format invite à être repensé pour les éditions ultérieures.



Elisabeth Angot, Lauréate des SuperPhoniques des lycées 2025 (élèves et professeur·e·s confondu·e·s), aux côtés de (de g. à d.) Sébastien Cousin, Conseiller pédagogique musique à la DGESCO, Émilie Delorme, Directrice du CNSMDP et Présidente de la MMC et Estelle Lowry, Directrice de la MMC, à la Maison de la Radio et de la Musique.



Vincent Portes, Lauréat du SuperPhonique des professeur·e·s de collèges 2025 (à gauche), et Sarah Clenet, Lauréate du SuperPhonique des collèges 2025 (à droite), aux côtés d'Estelle Lowry, Directrice de la MMC, au Pavillon de la Sirène.

La nouveauté principale de l'édition 2026 est le transfert des ressources des SuperPhoniques sur *La Clef*.

Depuis la rentrée scolaire 2025, les professeur·e·s, les élèves comme le grand public peuvent consulter les informations de chaque édition depuis 2025 comme de l'édition en cours, le règlement et les ressources pédagogiques sur les œuvres en lice. Le site internet historique (créé pour le Grand Prix Lycéen des Compositeurs), est toujours actif avec les archives des éditions 2011 à 2025.

En termes de ressources humaines, les SuperPhoniques mobilisent les deux postes à temps plein du pôle (avec une charge plus importante portée par la chargée de mission), soutenus par une personne en stage de mars à octobre. L'administration assure l'établissement des contrats des compositeur·rice·s en lice et la gestion budgétaire du dispositif. Le pôle Promotion et valorisation coordonne la communication du dispositif, en particulier *via* la production de vidéos réalisées par François Barbier. Cora Joris continue d'assurer la médiation de la création lors de la Journée des SuperPhoniques des lycées.

LA MINI-ENCYCLOPÉDIE DES MUSIQUES CONTEMPORAINES

Pour sa deuxième année de partenariat avec l'**Encyclopedia Universalis**, la MMC a réorienté les articles de la *Mini-encyclopédie* vers les différents courants de la musique contemporaine. En 2025, une classe de première option musique du lycée Hoche de Versailles a travaillé sur la musique minimaliste. À partir des ressources fournies par la MMC (comme le dossier interactif *A minima* sur les compositrices minimalistes), d'une séance de jeux sonores issus du KIT *Musiques en jeu(x)* et d'une rencontre avec le pianiste et compositeur Melaine Dalibert, les élèves ont rédigé un article synthétique sur ce courant, qui a été publié à la rentrée sur *La Clef*, dans la rubrique «Découvrir la musique contemporaine».

Pour 2026, les élèves de première spécialité musique du lycée Jacques Amyot de Melun travailleront sur la musique concrète. La découverte de cette musique s'est accompagnée d'une séance de jeux sonores et d'une rencontre avec le compositeur Paul Ramage. Les élèves composeront également des œuvres musicales pour illustrer leur article. Cet article, comme les suivants, seront publiés sur *La Clef*.

EN SON(S) QUARTIER

De la résidence d'artiste à la médiation de proximité



Initié en 2022, le projet *En son(s) quartier* ambitionne de repenser la résidence d'artiste tout en replaçant l'écoute au cœur des relations sociales. Investissant le territoire d'implantation de la MMC, le quartier de la Porte-Montmartre dans le XVIIIème arrondissement, ce **laboratoire de médiation culturelle** a pour objectif d'être modélisé pour s'exporter dans d'autres quartiers et, à terme, être porté par des collectivités. Après deux premières éditions construites autour d'artistes ayant participé aux SuperPhoniques, la

MMC a souhaité donner une place plus grande aux partenaires locaux dans le choix de l'artiste en résidence. Un appel à candidatures, lancé en octobre 2024, a recueilli **6 candidatures**, qui ont été départagées par un comité de sélection réunissant partenaires du projet, ancien-ne-s artistes en résidence et membres de l'équipe de la MMC. Ce comité de sélection a retenu la candidature de l'**artiste sonore franco-roumaine Stefania Beceanu**.

JÉPAPEUR

Stefania Beceanu a pensé sa résidence autour de son projet artistique **Rencontrer l'ours**, projet par ailleurs soutenu par la MMC et reposant sur les thèmes de la peur et de la communauté comme espace de solidarité. Le cadre de sa résidence étant de co-construire le projet de médiation avec les partenaires du quartier, Stefania a commencé par les rencontrer au cours de l'automne et du début de l'hiver. Puis, tout au long du printemps, avec un souci d'adapter ses interventions aux différents publics, Stefania a déployé plusieurs activités auprès d'habitué-e-s du projet comme de nouvelles personnes, au cours du printemps 2025.

Sa résidence s'est construite autour de deux classes de l'école Françoise Dorléac, suivies depuis le CE2 et qui se trouvaient désormais en CM2. Stefania a étroitement collaboré avec la professeure de musique de l'école, et engagé la participation des professeur-e-s des écoles. Dans une démarche pluridisciplinaire, Stefania a mêlé geste, mise en scène, percussions et jeux vocaux.

L'artiste a parallèlement animé des ateliers de jeux sonores et de discussions autour de la peur avec des publics du champ social : un groupe de personnes allophones suivant des ateliers de conversation à la **Bibliothèque Jacqueline de Romilly**, des pensionnaires d'une résidence gérée par les **Petits frères des pauvres**, et enfin des femmes migrantes accompagnées par l'unité de Maladies infectieuses de l'Hôpital Bichat-Claude Bernard dans le cadre d'un parcours de soins adaptés à leur situation, ces séances en milieu hospitalier ayant été organisées en partenariat avec l'association **Tournesol, artistes à l'hôpital**.



320
personnes touchées,
entre 2 et 70 ans

6
structures
partenaires

La spectacle de sortie de résidence a pris la forme d'une performance spatialisée réunissant les deux classes de CE2 de l'école Dorléac (chant et percussions), l'artiste en résidence, la professeure de musique à la guitare et les autres professeur-e-s de l'école. Les interprètes ont joué plusieurs actions sonores, accompagné-e-s par la diffusion de passages électroacoustiques enregistrés lors des ateliers avec les autres publics. Des miniatures électroacoustiques indépendantes complètent ce spectacle.

7
événements publics
entre avril et juin

3
restitutions en juin dont
un spectacle donné 2 fois

Comme l'année précédente, Stefania a enregistré une cantine participative de l'association **Le Petit Ney** consacrée à la cuisine roumaine. Elle a animé au sein de la même association une petite performance contée auprès de bébés et de leurs parents, en partenariat avec l'association **Racines barbares**. Cette association propose des histoires plurilingues. Dans le cadre de la résidence, l'association a animé deux séances de contes autour de la peur à destination des familles, à la bibliothèque. La musique de Stefania était utilisée en bande sonore. Une coiffe, composée de chutes de tissus sur lesquels les participant·e·s écrivaient leur peur, a été intégrée au spectacle de sortie de résidence, mais également au spectacle *Rencontrer l'ours*. Stefania a retrouvé Racines barbares pour une autre performance à la rentrée scolaire 2025, indépendamment du projet *En son(s) quartier*.

Le spectacle de sortie de résidence s'est tenu en deux temps : le 2 juin au sein de l'école Dorléac, et le 5 juin à la Bibliothèque Jacqueline de Romilly. Une séance de restitution avec les femmes migrantes a eu lieu à la bibliothèque le 4 juin, et un atelier de clôture avec les **Petits frères des pauvres** a eu lieu au Petit Ney le 6 juin. Soucieuse de créer des liens humains avec les participant·e·s, Stefania a également encouragé les croisements de personnes entre les structures partenaires.



ACADÉMIE DE MÉDIATION

Former les médiateur·rice·s de demain

Pour sa seconde édition sous la forme d'un **stage délocalisé**, l'Académie de médiation a posé ses valises **du 16 au 20 juin 2025 à Sault** (Vaucluse) en partenariat avec **Le Phare à Lucioles**, compagnie fondée par le compositeur Loïc Guénin, et qui s'est distinguée par son ancrage territorial et l'hybridité de ses pratiques. Ses engagements écologiques et ses activités de médiation, soucieuses des droits culturels, justifiaient le choix de la structure.

Les **7 stagiaires**, qui ont vécu au sein du **Milieu**, lieu de résidence de la compagnie, représentaient une belle diversité de profils :

- une étudiante en formation de professeure d'éducation musicale
- une étudiante en master Méditation de la musique et stagiaire au sein d'un CNCM
- une étudiante du CNSMDP
- une chanteuse professionnelle italienne en thèse
- deux chargé·e·s d'action culturelle au sein de structures musicales et 1 bibliothécaire
- deux membres de l'équipe du Phare à Lucioles ont suivi la formation durant la semaine

Trois membres du pôle Médiation ont assuré l'organisation et l'animation de la formation, dont le doctorant Cifre, Eloi Savatier. Un membre du pôle Accompagnement est intervenu pour présenter l'écosystème musical.

Transport et hébergement étaient pris en charge par la MMC, moyennant de modestes frais de participation. Le nombre d'intervenant·e·s, hors équipe du lieu d'accueil, a été réduit à **7 intervenant·e·s**, tous et toutes professionnel·le·s exerçant dans la région ou dans la région voisine, pour des interventions de plus grande qualité. Le contenu de la formation est resté globalement le même et les retours des participant·e·s confirment la pertinence de ce format d'une semaine en immersion dans un lieu de création engagé.



8

intervenant·e·s

7

bénéficiaires

5

jours en immersion
à Sault (84)

CONSEIL, FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

Outre l'Académie de médiation, la formation professionnelle à la médiation s'inscrit dans la durée avec deux sessions de la formation portée en partenariat avec le **Centre national de la musique** (CNM), assurée par Simon Bernard en janvier et en octobre 2025.

Du côté de l'enseignement supérieur, le chef du pôle Médiation est intervenu auprès des étudiant·e·s du master Administration et gestion des entreprises culturelles de la Sorbonne en mars et des étudiant·e·s du Pôle Supérieur 93 en novembre. Si Eloi Savatier a assuré la présentation de la MMC et de ses dispositifs aux étudiant·e·s du master Médiation de la musique de la Sorbonne, Simon Bernard a participé pour la seconde année au jury de sélection de ce Master en mai.

Sollicité par l'Association Française des Orchestres, Simon Bernard a poursuivi l'accompagnement des compositeur·rice·s mentoré·e·s par le dispositif *Unanimes* en juin, ainsi que contribué, avec Eloi Savatier, à animer un atelier sur les actions culturelles et éducatives des orchestres, lors du *Forum des Orchestres*, les 15 et 16 octobre. Simon Bernard intervient régulièrement lors des réunions du Groupe de Travail EAC de l'AFO.

Parallèlement, il a mené deux sessions d'accompagnement à la médiation (janvier et juin) avec les ensembles résidents du **Pavillon de la Sirène**.

Les rendez-vous conseils et accompagnements restent stables par rapport à 2024, preuve du besoin constant des porteur·euse·s de projets comme des professionnel·le·s (aux profils assez variés, de la personne en prise de poste à l'artiste confirmé·e, en passant par des bibliothécaires) à bénéficier de l'expertise du pôle sur la conception de leurs actions de médiation. Une reconnaissance qui s'exprime également à travers l'animation de tables-rondes, comme lors de la journée consacrée aux actions culturelles du réseau **Futurs Composés**, le 26 mai.

59

bénéficiaires
des activités de
formation ou de
sensibilisation à la
médiation

12

rendez-vous
conseils et
accompagnement
(12 heures)

LA MÉDIATION HORS LES MURS

Faire résonner la création musicale au-delà des salles de concert

Les activités hors les murs du pôle Médiation se sont recentrés en 2025 sur deux axes principaux : les **rencontres en bibliothèques** et le retour du partenariat avec **Paris Musées**.

DANS LES BIBLIOTHÈQUES ET LES MÉDIATHÈQUES

127
personnes touchées
en bibliothèque

Les interventions en bibliothèque se réduisent en 2025 à deux rencontres avec des compositeur·rice·s à la **Bibliothèque Andrée Chedid** (Lin-Ni Liao le 13 septembre et Mikel Urquiza le 29 novembre) ; et une performance de Laurence White (Bouckaert) autour du karlax à la **Bibliothèque Jean-Pierre Melville**, dans le cadre du festival *Monte le son !* le 8 novembre.

PARIS MUSÉES

672
personnes ayant
assisté aux
performances en
musées

Après une année de carence, la MMC a renoué son partenariat avec le réseau Paris Musées. Deux performances se sont tenues au printemps 2025, pensées et adaptées aux lieux et aux collections des musées hôtes : une création originale de Clément Edouard, *INVU*, pour la réouverture du Hall des plâtres du **Musée Bourdelle**, le 8 mars ; et la diffusion de la performance *Reprendre des couleurs* de Sébastien Béranger au **Musée d'Art Moderne**, le 6 avril.



À noter également la reprise du partenariat avec le **CRC de Pierrefitte-sur-Seine**, qui a pris la forme d'une médiation d'un concert d'élèves composé de pièces de musique contemporaine, qui s'est tenue le 4 juin, et qui a été assuré par Mireille Feuillet, médiatrice et participante de l'Académie de médiation 2024.

LE KIT MUSIQUES EN JEU(X)

En 2025, l'usage de l'exemplaire du KIT *Musiques en jeu(x)* développé par Clément Lebrun et l'ODIA Normandie, s'est recentré sur la présentation du KIT au sein de deux Conservatoires : en avril aux professeur·e·s du Conservatoire municipal du XIII^e arrondissement parisien ; et en novembre aux professeur·e·s des CRC de Pierrefitte-sur-Seine et de Saint-Denis, présentation qui s'inscrivait dans un parcours global d'accompagnement au répertoire contemporain comprenant également une présentation de *La Clef* et la médiation mentionnée ci-dessus. Une seule médiation s'est appuyée sur le KIT, assurée par Eloi Savatier pour un groupe de spectateur·rice·s de l'association Le Petit Ney, en février, à l'occasion d'une sortie à un concert de l'Ensemble intercontemporain. Toutefois, au sein du pôle Médiation, le KIT fait désormais partie prenante des habitudes de l'équipe, qui recourt à tel ou tel jeu pour enrichir, introduire ou animer ses actions dans le cadre des SuperPhoniques, de la *Mini-Encyclopédie* ou d'*En son(s) quartier*.

Son utilisation est également au cœur des activités de formation, en particulier à l'Académie de médiation ou dans le cadre des cours que dispense Eloi Savatier à la Sorbonne. Le KIT de la MMC a par ailleurs été emprunté par des étudiant·e·s du Master Médiation de la musique, la Pop, l'école Françoise Dorléac et la Bibliothèque Jacqueline de Romilly.

DU GROUPE MÉDIATION AU FIL

Fédérer les acteur·rice·s de la médiation

Début 2025, le Groupe Médiation réunissait **près de soixante membres**, responsables ou chargé·e·s des actions culturelles de différentes structures musicales. Fort de cette croissance et de l'engagement d'un noyau de membres actifs, un projet de structuration en association était en discussion lorsqu'est survenu le «plafonnement» de la part collective du pass Culture. La mobilisation initiée par le Groupe Médiation a accéléré ce processus en l'élargissant à l'ensemble du spectacle vivant, les métiers de la médiation, de la transmission ou de l'action culturelle n'ayant pas de réseau les représentant, contrairement aux autres secteurs, comme les arts visuels.

Lors de la dernière réunion annuelle du Groupe médiation, le **4 juillet au Centre de Musique Baroque de Versailles**, a été acté la fondation du **Fil - Réseau national des métiers de la relation du spectacle vivant**.

En fin d'année 2025, le réseau comptait une liste de diffusion de plus **1200 contacts** et s'organisait avec une réunion mensuelle d'information publique en visioconférence et une lettre d'information. Les **11 fondateur·rice·s** du Fil et membres du Conseil collégial sont, à l'exception de deux personnes, toutes et tous issu·e·s du Groupe Médiation, parmi lequel·le·s Simon Bernard et Eloi Savatier, en qualité de chercheur associé.

Le Groupe Médiation reste toutefois actif afin de répondre, à l'échelle du secteur musical, aux besoins spécifiques de ses membres sur des échanges de pratique propres à la médiation de la musique. Une nouvelle organisation s'est mise en place, avec un trio de co-direction toujours mené par Simon Bernard, et une réunion en visio par trimestre. Ces deux organisations poursuivent le même projet : **valoriser, défendre et contribuer au développement et à la reconnaissance de la médiation culturelle comme fer de lance du service public de la culture**.



MAISON DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

10-12 RUE MAURICE GRIMAUD - 75018 PARIS

+33 (0)1 40 39 94 26

musiquecontemporaine.org

laclef.musiquecontemporaine.org

